# ÉVALUATION : ANALYSE DE DEUX DOCUMENTS SUJET : LE POUVOIR LÉGILSATIF EN ANGLETERRE AU XVII<sup>ème</sup> SIÈCLE

### **Document 1**

« Il est clair, dès lors, que la monarchie absolue, considérée par certains comme le seul gouvernement au monde, est en fait incompatible avec la société civile. [...] La grande fin pour laquelle les hommes entrent en société, c'est de jouir¹ de leurs biens dans la paix et la sécurité. Or, établir des lois dans cette société constitue le meilleur moyen pour réaliser cette fin. Par suite, dans tous les États, la première et fondamentale loi positive est celle qui établit le pouvoir législatif [...]. Et aucun édit², quelle que soit sa forme ou la puissance qui l'appuie, n'a la force obligatoire d'une loi s'il n'est approuvé par le pouvoir législatif, choisi et désigné par le peuple [...]. Il ne peut y avoir qu'un seul pouvoir suprême : le pouvoir législatif, auquel tous les autres sont et doivent être subordonnés³. Toutefois, le peuple conserve toujours le pouvoir de dissoudre ou de changer la législature⁴, quand il s'aperçoit que celle-ci agit de manière contraire à la mission qui lui a été confiée. »

John Locke, Essai sur le gouvernement civil, 1690.

- <sup>1</sup> Synonyme de « profiter ».
- <sup>2</sup> Texte législatif rédigé et signé par le roi.
- <sup>3</sup> Synonyme de « dominés ».
- <sup>4</sup> Synonyme de « Parlement ».

#### **Document 2**



- Le *Speaker*, le président de la Chambre des communes
- 2 Les députés de la majorité, soutenant le gouvernement
- 6 Les députés de l'opposition
- 4 Les armoiries royales
- 6 Balcons pour le public

Peter Tillemans, *The House of Commons in Session, huile sur toile,* 137 x 123 cm, Londres, Parliamentary Art Collection, 1710.

### **Consigne**

Présentez les documents et replacez-les dans leur contexte historique. Vous confronterez les documents pour montrer quel type de régime politique ils mettent en avant. Vous montrerez ensuite quelle est l'importance du Parlement dans la vie politique anglaise à partir du XVIIème siècle. Vous mettrez en évidence les intérêts et les limites des documents.

Développement	
Citations	Explications
1.	z.p.noatione
2.	

Prénom :

Conclusion

Introduction

# ÉLÉMENTS DE CORRECTION : ANALYSE DE DEUX DOCUMENTS SUJET : LE POUVOIR LÉGILSATIF EN ANGLETERRE AU XVIIème SIÈCLE

### Introduction

Le document 1 est un extrait du traité philosophique *Essai sur le gouvernement civil*, rédigé par le philosophe anglais John Locke. Le texte a été écrit en 1690, deux ans après la Glorieuse révolution qui renverse Jacques II du trône et l'année après l'adoption du *Bill of Rights*. Locke défend la monarchie parlementaire. Le document 2 est une huile sur toile issue des collections du Parlement britannique : elle a été peinte en 1710, sous le règne de la reine Anne, par le peintre flamand Peter Tillemans. La toile montre une session à la Chambre des Communes, une des deux chambres du Parlement.

Nous montrerons d'abord que les documents mettent en avant la monarchie parlementaire puis nous expliquerons le rôle majeur joué par le Parlement dans la vie politique anglaise.

### Développement

Citations	Explications	
1. Les documents mettent en avant la monarchie parlementaire		
Dans le document 1 :		
- « Il est clair, dès lors, que la monarchie absolue	- Locke rejette en bloc la monarchie absolue qu'il	
() est incompatible avec la société civile »	considère comme incompatible avec le respect	
	des droits et des libertés humaines : selon lui, ce	
	régime ne permet pas de vivre en paix, en	
	sécurité et de profiter de ses biens.	
- « Par suite, dans tous les États, la première et	- En évoquant à deux reprises le « pouvoir	
fondamentale loi positive est celle qui établit le	législatif », Locke présente et défend le modèle	
pouvoir législatif »	politique qui lui semble le plus adapté : la	
- « Il ne peut y avoir qu'un seul pouvoir	monarchie parlementaire, dans laquelle le	
suprême : le pouvoir législatif, auquel les autres	Parlement limite les pouvoirs du roi. À cette	
sont subordonnés »	époque, en Angleterre, deux texte – l' <i>Habeas</i>	
	corpus (1679) et le Bill of Rights (1689) – ont déjà	
	été votés en ce sens.	
Dans le document 2 :		
- les armoiries royales sont présentes au-dessus	La présence des armoiries royales au-dessus du	
du siège du <i>Speaker</i> , le président de la Chambre	Speaker indique qu'on est bien dans une	
des Communes	monarchie mais que celle-ci est parlementaire	
	puisque la toile montre une session de la	
	Chambre des Communes, qui est une des deux	
	chambres du Parlement anglais, avec la Chambre	
	des Lords.	
2. Le rôle majeur joué par le Parlement dans la vie politique anglaise		
Dans le document 1 :		
- « établir des lois »	Le Parlement a pour mission de voter des lois : il	
	dispose du pouvoir législatif. Locke formule donc	
	en premier la théorie de la séparation des	
	pouvoirs, avant que le philosophe français	
	Montesquieu ne l'évoque à son tour dans <i>De</i>	
	l'Esprit des lois en 1748.	
- « aucun édit, quelle que soit sa nature ou la	- Le Parlement doit aussi avoir le pouvoir de	
puissance qui l'appuie, n'a la force d'une loi s'il	valider les édits royaux, par un vote, afin qu'ils	
n'est approuvé par le pouvoir législatif, choisi par	deviennent des lois : c'est un moyen	
le peuple »	supplémentaire formulé par Locke afin de	
	contrôler et de limiter l'action royale.	

### Dans le document 2 :

- les députés de la majorité et ceux de l'opposition se font face sur des bancs opposés
- dans les balcons, le public peut assister aux débats, qui sont publics
- le face-à-face des députés de la majorité et des députés de l'opposition suppose que les débats sont intenses voire houleux à la Chambre des Communes.
- les débats de la Chambre des Communes sont publics car la Chambre représente la nation : en effet, « le pouvoir législatif [est] choisi et désigné par le peuple ». Les Anglais qui disposent du droit de vote car le suffrage est censitaire à cette époque-là et seuls 4% des hommes peuvent voter élisent les députés qui siègent à la Chambre des Communes.

### **Conclusion**

Les documents présentent des intérêts historiques certains. Le document 1 a été rédigé par l'un des plus brillants philosophes britanniques du XVIIème siècle, qui a beaucoup réfléchi sur la répartition des pouvoirs et sur la garantie des libertés. De plus, le texte est écrit deux ans après la Glorieuse révolution (1688) et un an après le Bill of Rights (1689). Le document 2 présente une vision fidèle de la Chambre des Communes au début du XVIIIème siècle.

Mais les documents présentent aussi des limites. Le point de vue de Locke n'est pas neutre : il est opposé à la monarchie absolue et est un fervent partisan de la monarchie parlementaire. Dans l'extrait, il n'évoque pas les deux autres pouvoir, sans doute du fait des coupes du texte. Le document 2 présente aussi une vision positive de la Chambre des Communes : les députés sont sagement assis. Le peintre ne montre pas les débats parfois houleux qui y ont lieu. De plus, il peint des balcons où le public est très nombreux, pour dire que les Britanniques sont passionnés par leur vie politique. Au XVIIIème siècle comme aujourd'hui, les balcons de la Chambre des Communes sont en réalité assez peu fréquentés car une minorité de personne vote (4% des hommes majeurs).